

Thème 3

Travail en équipe, en réseau, en partenariat

Continuité pédagogique 1er- 2nd Degrés

La liaison CM2-6^{ème} - devenue continuité pédagogique - est préconisée depuis plus de 30 ans (circulaire datant de 1977)¹. Centrés sur la recherche d'une meilleure articulation entre l'école primaire et le collège, les premiers textes fondateurs furent perçus comme une incitation à mieux préparer, dans le cadre de la scolarité obligatoire, les élèves aux ruptures.

Entre continuités nécessaires et ruptures utiles, les arbitrages ne vont pas de soi, notamment lorsqu'on y porte le regard croisés de plusieurs cultures professionnelles de traditions différentes. On y traite des changements affectant les élèves dans leur « mode de vie », dans les modalités d'apprentissage et les nouvelles formes de travail. On tente d'assurer la continuité pédagogique notamment dans la perspective de l'école du socle et le suivi des parcours scolaires (création du cycle de consolidation CM-6^e).

La constitution des réseaux en Éducation prioritaire a participé à l'émergence d'une certaine culture de la liaison école-collège. Ce travail collectif est ressenti comme primordial. On va jusqu'à dépasser la dimension prescriptive des instructions officielles pour appréhender des thématiques prégnantes dans ces territoires. Les expériences actuelles de co-intervention ou de maitres inter-degrés, associées à de la formation montrent un véritable développement professionnel dont les élèves sont bénéficiaires.

Pourtant, une certaine insatisfaction demeure quant à l'effet mesurable de ces actions qu'elles concernent directement les élèves ou qu'elles favorisent les échanges de pratiques, les formations entre enseignants des deux degrés voire l'élaboration de projets communs.

Il se peut aussi, que la liaison ne contribue pas toujours à appréhender réellement les « risques »² pour mieux les assumer et les accompagner. Des phénomènes décrits par Stéphane Bonnery participent à renforcer l'écart à la norme scolaire chez les élèves de milieux populaires en particulier³. De fait, les ruptures dans l'organisation de la structure scolaire, dans les dispositifs et les relations pédagogiques de même que le passage du maître polyvalent aux professeurs spécialisés induisent des risques :

- déracinement socio- affectif (norme scolaire plus directement centrée sur les savoirs scolaires)
- perte d'une première autonomie « relative » acquise au primaire (environnement moins stable et moins encadré)

¹ B.O. n° 12 du 31 mars 1977. Circulaire n° 77-100 du 16 mars 1977

² M.MILLET- D.THIN, "Le paradis perdu du primaire?", *Cahiers pédagogiques*, N°475 Septembre-octobre 2009, p.14

³ Stéphane BONNERY, *Comprendre l'échec scolaire. Elèves en difficultés et dispositifs pédagogiques*, La Dispute, coll. L'enjeu scolaire, 2007, 214 p.

- incapacité à gérer des conflits qui étaient atténués auparavant par l'organisation de l'école (présence constante de l'enseignant, système de compensation et de rattrapage)
- nouvelles exigences d'apprentissage (rythme des cours, accroissement du travail personnel, complexification des savoirs)
- dégradation des performances et une forme « d'accélération » des difficultés pour les élèves déjà moyens au primaire (acquis fragiles, non identifiés par l'enfant et sa famille comblés par de l'affectif et autre artéfact).

Si la relation Cycle 3- 6ème se concrétise dans les réseaux au travers de travaux autour de la discontinuité des outils et des dispositifs, elle ne prend parfois pas en compte les questions didactiques, pédagogiques et de professionnalité.

Les temps d'échange et de travail pourraient conduire à envisager davantage les ruptures de façon pro-active plutôt qu'en termes de déficit chez les élèves. La conception d'outils communs, les observations croisées semblent être des pistes fécondes lorsqu'elles permettent aux enseignants de parler des difficultés de métier inhérentes aux apprentissages : articulation faire classe/faire cours, prise de conscience du modèle implicite qui pilote les dispositifs pédagogiques (cf texte « Réaliser un enseignement explicite »).

Pour s'établir de façon pérenne, la continuité école-collège pourrait tenir compte des attentes des acteurs en termes de :

- suivi des projets élaborés en partenariat et pilotés conjointement par les chefs d'EPLE, les IEN et les IA-IPR
- stabilisation d'espaces institutionnels de concertations et de formation
- conception de dispositifs de formation continue inter-degrés conciliant le partage d'une culture commune et l'évolution professionnelle des enseignants dans ces territoires (cf texte « Développer la formation des personnels »).
- appropriation d'expériences de co-animation (cf texte « Plus de maîtres que de classe »).

Pour aller plus loin :

- Scolarité du socle commun- Continuité pédagogique
[Circulaire n° 2011-126 du 26-8-2011 MEN - DGESCO A1-2](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57155), en ligne [url : http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=57155]
- L'entrée en 6ème, Cahiers pédagogiques, N°475, Septembre-octobre 2009
- D. DEMARCY, J-M. ZAKHARTCHOUK, "Réussir le passage de l'école au collège", Cahiers Pédagogiques, SCEREN-CRDP Amiens, 2007
- Inspection Générale de l'Education Nationale. Groupe de l'enseignement primaire [La liaison entre l'école primaire et le collège](http://www.ac-nancy-metz.fr/casnav/rep/docs_rep/liaison-5.pdf), octobre 2000, en ligne [url : http://www.ac-nancy-metz.fr/casnav/rep/docs_rep/liaison-5.pdf]